

## Plan de Prévention des Risques de mouvements de terrain

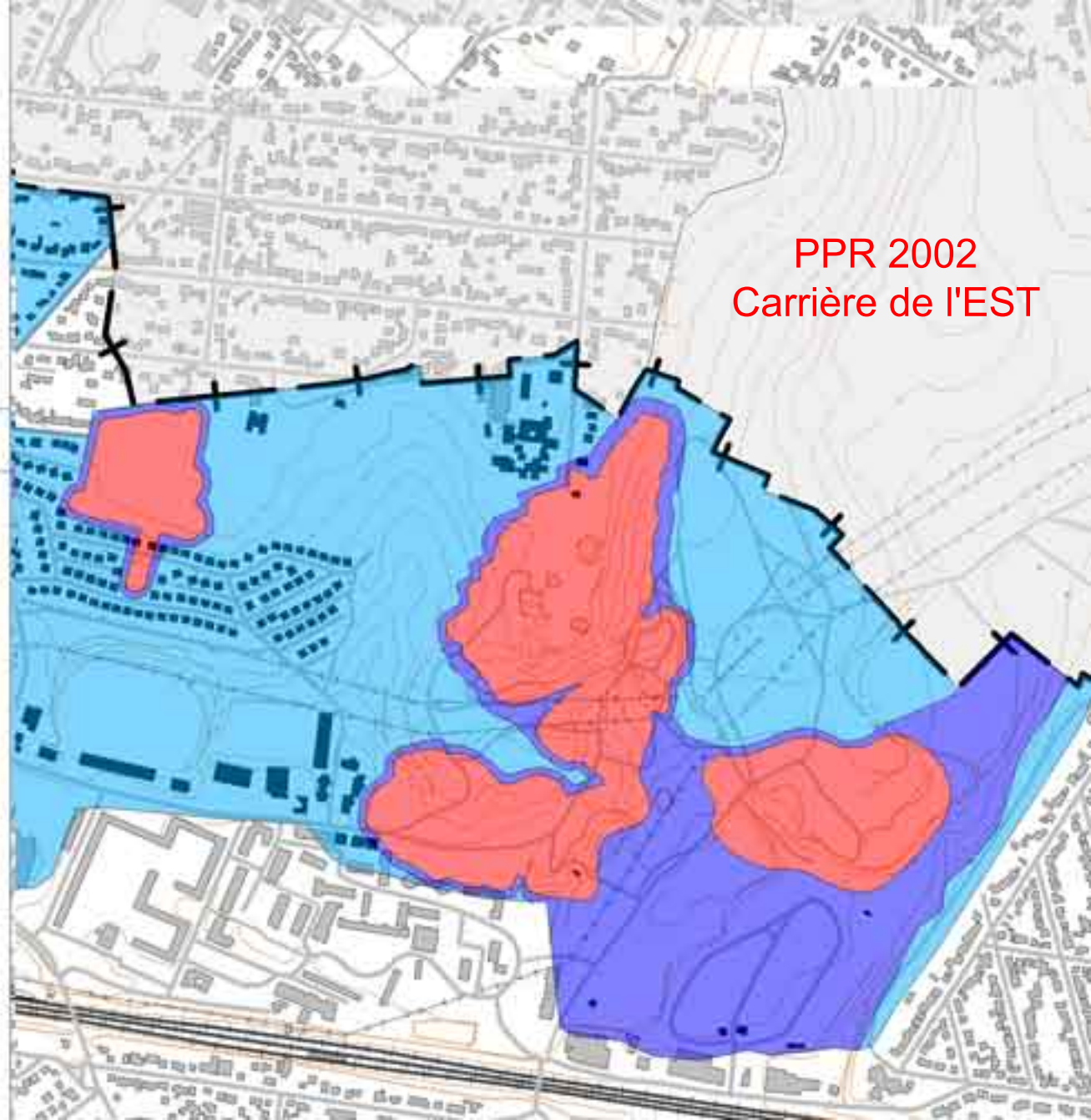
Vu pour être annexé à  
mon arrêté n° 05-2848  
en date du 4 juillet 2002

Le Préfet de la Seine-Saint-Denis

commune de **GAGNY**

### CARTE RÉGLEMENTAIRE PRESENCE D'ANCIENNES CARRIERES

-  ZONE TRÈS EXPOSÉE  
INCONSTRUCTIBLE EN ÉTAT
-  } ZONES MOYENNEMENT EXPOSÉES
-  } DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES  
GARANTISSANT LA STABILITÉ À PRÉVOIR
-  Limite communale
-  Courbe de niveau



PPR 2002  
Carrière de l'EST